



CENTRE HOSPITALIER
DE DIGNE LES BAINS



Institut de Formation en Soins Infirmiers



FORMATION AU RAISONNEMENT CLINIQUE AS

CONSTITUTION DU DOSSIER PAR LE STAGIAIRE

- Fiche d'inscription dûment remplie
- 1 photographie d'identité couleur correspondant à la réglementation Française Arrêté 10/04/2007 (de face, tête nue, parfaitement ressemblante)
- 1 photocopie de la carte d'identité
- Frais de formation : attestation de prise en charge employeur

Lors du dépôt du dossier d'inscription, une convention sera établie entre l'employeur et l'institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier de Digne les Bains.

Les frais de formation s'élèvent à 140 euros par stagiaire.

